



SESSION D'EXPLORATION

Les ressources humaines LEADER pour l'animation du programme 2023-2027 : anticiper pour organiser qui fait quoi

Pourquoi cette session ?

Cette session commune à tous les Groupes d'Actions Locales (GAL) est indispensable pour les territoires qui s'interrogent **sur l'organisation des ressources humaines à mobiliser pour animer la future programmation LEADER à l'échelle départementale**. Cette réflexion doit se faire dès la préparation à la réponse à l'Appel à candidatures (AAC) LEADER lancé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Elle a pour objectif d'aborder les premières questions à se poser, au sein de chaque territoire, pour anticiper et se projeter en fonction des scénarii de gouvernance qui seront choisis.

Une session pour qui ?

La session s'adresse :

- Aux agents de développement LEADER et autres agents de développement potentiellement identifiés pour collaborer
- Aux directeurs et chefs de services des structures responsables de futures équipes LEADER

Programme

Seront abordés :

- Le cadre d'intervention proposé par la Région : les éléments de l'AAC, le rôle de l'animateur référent, les particularités des postes de gestionnaires
- Comment anticiper, s'organiser pour assurer les missions d'un GAL à l'échelle départementale : réfléchir ensemble aux différents scénarii et aux impacts en termes d'organisation des ressources humaines
- Méthode, alertes et astuces pour commencer à réfléchir localement à l'organisation du qui fait quoi

Intervenantes

- Véronique Bernard ou Estelle Gazet, Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Marine Rouchouse, chargée de mission Emplois et métiers d'agent de développement local, Cap Rural

Autre session complémentaire

Vous savez déjà comment la gouvernance est prévue et qui va travailler sur LEADER dans votre département ? Inscrivez-vous directement pour un appui territorialisé à l'échelle départementale à la session « **L'ingénierie LEADER 2023-2027 : organiser qui fait quoi à l'échelle départementale** » [programme et inscriptions](#).

En pratique

- Une session unique pour tous les territoires candidats
- **27 juin, 13h30-16h, en ligne** (à noter : au-delà de 12 participants, un créneau sera proposé aux inscrits supplémentaires le **27 juin, 9h30-12h**)
- [Formulaire d'inscription](#)
- Participation non soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural
- Contact : Marion Lesourd, 06 77 83 12 76, europa.dev rural@caprural.org

